



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

یجر ی نور کتابا فمل ن م تنخوما ی هو ت اظوفحموال، ت مکتبال قسم ، (ITU) تصالاتلا ی لوالد ادحتالا ن م تممقد PDF ق سنبا تخسناا هذه
امیرس داده عا

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



GSR17

11-14 JULY 2017

NASSAU, BAHAMAS



Rapport du Président du 17^e Colloque mondial des régulateurs

12-14 juillet 2017

Nassau, Bahamas

*Vivre dans un monde
de possibilités numériques*



VIVRE DANS
UN MONDE
DE POSSIBILITÉS
NUMÉRIQUES
VIVRE DANS
UN MONDE
DE POSSIBILITÉS
NUMÉRIQUES
RE DANS
MONDE
POSSIBILITÉS
NUMÉRIQUES
VIVRE DANS
UN MONDE
DE POSSIBILITÉS
NUMÉRIQUES
VIVRE DANS
UN MONDE

**Résumé
analytique**



Près de 400 participants de plus de 60 pays, notamment des ministres, des directeurs d'organismes de régulation et des dirigeants de grandes entreprises, ont assisté à l'édition de 2017 du Colloque mondial des régulateurs qui s'est tenu à Nassau, Bahamas, du 11 au 14 juillet 2017. Le GSR-17 a été organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec le Gouvernement du Commonwealth des Bahamas. Ce Colloque, présidé par M. Stephen Bereaux, Directeur exécutif de l'Autorité de régulation des services collectifs et de la concurrence (URCA) des Bahamas, avait pour thème «Vivre dans un monde de possibilités numériques».

Pendant les quatre jours qu'a duré le Colloque, les participants ont reconnu l'importance de la collaboration dans un environnement où aucun secteur n'échappe à la transformation radicale qu'opère le numérique et où la réglementation de 5^e génération relative aux TIC atteint son plein développement. Dans un écosystème des TIC dynamique

et de plus en plus complexe, il est essentiel d'exploiter les possibilités de collaboration entre les différentes parties prenantes pour créer un environnement propice à l'innovation, à l'investissement et riche de promesses. Le point d'orgue de la manifestation a été l'adoption par les régulateurs des TIC d'un ensemble de lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives aux mesures d'incitation propres à assurer un accès financièrement abordable aux services numériques.

Une série de manifestations préalables ont eu lieu le 11 juillet 2017 et le 12 juillet dans la matinée, notamment la deuxième édition de la conférence thématique, le Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique axé sur les aspects des services financiers liés à la sécurité. Pendant cette journée consacrée aux manifestations ont également eu lieu la Réunion des Associations régionales de régulateurs et la 8^e réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé.



Mardi

11 juillet 2017

Manifestation préalable au GSR-17 – Dialogue mondial sur l’inclusion financière numérique: la sécurité des services financiers numériques



Remarques liminaires

Le Dialogue mondial sur l’inclusion financière numérique (GDDFI) a été ouvert par le Vice Premier ministre et le Ministre des finances des Bahamas, S.E.M. Kevin Peter Turnquest, et M. Brahim Sanou, Directeur du BDT (UIT). Le Dialogue, axé sur la cybersécurité, comportait deux groupes de discussion et une simulation de haut niveau.

Dans son allocution d’ouverture, M. Brahim Sanou a appelé l’attention sur le fait que la sécurité est un élément essentiel pour instaurer la confiance dans l’utilisation des TIC et demeure un défi majeur qui appelle une solution mondiale et coordonnée. Il a souligné que le GDDFI, dont la première édition a eu lieu l’an dernier pendant le GSR, a pour vocation d’examiner comment aider les plus de 2 milliards de personnes

qui sont exclues du système financier formel.

En ouvrant officiellement le GDDFI, S.E.M. Kevin Peter Turnquest a mis en évidence les avantages qu’offrent les services financiers numériques modernes et souligné comment ils transforment la vie quotidienne des habitants des Bahamas. Tout en reconnaissant que les nouvelles avancées technologiques peuvent ouvrir de vastes perspectives de croissance et de développement, il a également insisté sur le fait qu’il est essentiel d’être bien conscient des menaces possibles. En effet, l’innovation ne va pas sans menace et sans risque de malveillance. Une réglementation prudente peut contribuer à instaurer et maintenir la confiance dans un système.



Session 1 du GDDFI Des technologies qui protègent les transactions électroniques

Le premier débat dans le cadre du GDDFI a été animé par M. Ram Sewak Sharma, Président de la TRAI, Inde. Parmi les participants figuraient: M. Oliver Gale, Président et co-fondateur de Bitt Inc., M. Giovanni King, Directeur des opérations, Direction générale de l'énergie, des télécommunications et de la concurrence, Curaçao, Pays Bas, M. John Rolle, Gouverneur de la Banque centrale des Bahamas, M. Mark Jamison, Directeur, Recherche et Enseignement, Warrington College of Business, Université de Floride, Mme Sue Kelsey, Première Vice-Présidente et Chef de groupe, Global Product Management, MasterCard.

Les participants ont examiné les nouvelles technologies financières comme les devises numériques et les porte monnaies numériques, les technologies des registres numériques distribués et la chaîne de blocs, ainsi que le rôle de la réglementation dans cet environnement dynamique. Ils ont expliqué comment les services financiers

numériques ont évolué dans la région des Caraïbes. D'autres participants ont insisté sur la nécessité de veiller à ce que les infrastructures requises soient en place, en particulier les équipes d'intervention en cas d'incident informatique.

La Banque centrale a souligné qu'il était nécessaire de trouver un juste équilibre entre les impératifs de confidentialité et les impératifs liés aux investigations en matière de blanchiment d'argent et de financement d'entreprises terroristes. D'autres intervenants ont souligné les similitudes en matière de gestion, qu'il s'agisse de catastrophes physiques ou de cybercatastrophes, à savoir la planification préalable et le rôle des relations humaines.

Le secteur privé a décrit le défi que représente le passage de transactions monétaires à des systèmes financiers numériques, en particulier si ces nouveaux systèmes sont complexes et si les personnes ne sont pas habituées aux TIC.

Séance d'information de l'UIT-R et l'UIT-T sur la feuille de route relative à la 5G: problèmes et perspectives

Animée par M. Mario Maniewicz, Directeur adjoint, Bureau des radiocommunications de l'UIT, cette séance d'information s'est ouverte sur les remarques lumineuses de M. Brahima Sanou, Directeur du BDT (UIT), suivies d'un exposé de M. Martin Adolph, Conseiller, Commission d'études 12 de l'UIT-T: «Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience», Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT. M. Shiv Bakhshi, Vice Président, Relations avec le secteur privé, Ericsson, Mme Donna Bethea-Murphy, Première

Vice-Présidente de Global Regulatory, Inmarsat, Mme Veena Rawat, Conseiller principal en matière de spectre, GSMA et M. Christopher Woolford, Directeur, Politique internationale en matière de spectre, OFCOM, Royaume Uni, ont confronté leurs points de vue sur la façon dont les technologies mobiles de 5^e génération – «5G» – permettront l'avènement d'une société connectée entièrement homogène à l'horizon 2020 et au-delà (normes de l'UIT sur les IMT2020).



Session 2 du GDDFI - Garantir la fiabilité et la sécurité des services financiers numériques ainsi que la confiance dans ces services: une responsabilité collective?

Le deuxième débat dans le cadre du GDDFI a été animé par M. Randol Dorsett, Président de l'Autorité de régulation des services collectifs et de la concurrence (URCA). Parmi les participants figuraient: M. Dražen Lučić, Président du Conseil de HAKOM, Croatie et Membre du Conseil national de la cybersécurité de Croatie, M. Diéméléou Amon Gabriel Bile, Directeur général de l'ATCI, Côte d'Ivoire, M. Tontama Charles Millogo, Président de l'ARCEP, Burkina Faso, et M. Mahmoud Elgowini, Membre du Conseil d'administration de la NTRA, Egypte.

L'animateur a lancé les débats en faisant remarquer que les personnes non bancarisées sont de plus en plus nombreuses à avoir accès aux services financiers par des canaux numériques. Les banques, les institutions de micro financement, les opérateurs mobiles et les fournisseurs tiers misent sur les téléphones mobiles, les dispositifs des points de vente ainsi que les réseaux de petits agents pour offrir des services

financiers de base à une meilleure convenance, sur une plus grande échelle et à des prix moins chers que les banques traditionnelles. Les régulateurs du secteur financier, dans le monde entier, ont pris conscience du rôle considérable que les solutions financières numériques peuvent jouer pour l'inclusion numérique et cherchent à exploiter ce potentiel en créant des environnements propices aux services financiers numériques. Toutefois, l'intervenant a également fait remarquer que l'émergence de nouvelles institutions, telles que les gestionnaires de réseaux d'agents, les agrégateurs de paiements, etc. contribuent à la création d'un écosystème financier numérique plus étendu et plus efficace. Dans ce nouvel écosystème, la responsabilité d'assurer la fiabilité, la sécurité des services financiers numériques et la confiance dans ces services est collective. Tout en mettant en place des environnements propices, les régulateurs dans les deux secteurs doivent résoudre des problèmes politiques et réglementaires essentiels, par exemple



Le Professeur Marco Gercke précise le contexte d'une cybersimulation de cyberattaque.

comment trouver le juste équilibre entre ouverture et innovation tout en ayant une certitude raisonnable quant à la solidité du cadre réglementaire.

Les intervenants ont insisté sur le fait que la confiance est un aspect fondamental des services financiers numériques et sur la nécessité pour les régulateurs du secteur des télécommunications et du secteur financier de collaborer entre eux. Ils ont également mis l'accent sur l'intérêt d'échanger de bonnes pratiques pour régler le problème de la sécurité et de la confiance. Certains ont fait observer que les comportements avaient évolué dans les pays qui passent des paiements en espèces aux paiements numériques pour divers services et ont souligné le rôle des régulateurs pour créer un environnement favorable à l'innovation tout en assurant la protection des consommateurs.

En conclusion du GDDFI, le professeur Marco Gercke du Cybercrime Research Institute, Allemagne, a réalisé une simulation très sophistiquée d'une cyberattaque contre une banque. Il a associé les personnes présentes au processus décisionnel par le biais de dispositifs de vote qui permettaient aux participants de faire part collectivement de leur point de vue sur la façon de réagir aux cyberattaques.



Mercredi

12 juillet 2017

Manifestations préalables au GSR-17

Réunion des Associations de régulateurs (AR)

La réunion des Associations de régulateurs s'est tenue sous la présidence de M. Ansord Hewitt, Organization of Utilities Regulation (OOCUR), Président et Directeur général de l'Office of Utilities Regulation (OUR), Jamaïque, en présence de M. Brahima Sanou, Directeur du BDT (UIT) et de M. Bruno Ramos, Directeur du Bureau régional de l'UIT pour les Amériques. Plus de 60 participants représentant 12 Associations (ARCTEL, AREGNET, ARTAC, UAT, CTO, CTU, EACO, EMERG, FRATEL, OOCUR, REGULATTEL, SATRC) ont assisté à la réunion.

M. Sanou, a reconnu l'importance de ces associations alors que nous voyons naître un environnement numérique connecté et fondé sur la collaboration. Dans cette nouvelle ère et face à ces nouveaux défis, les associations de régulateurs jouent un rôle plus important que jamais et ouvrent aussi de nouvelles perspectives. Les associations de régulateurs, a-t-il ajouté, jouent un rôle prééminent et ont l'avantage de pouvoir changer la donne et l'UIT est une instance neutre au sein de laquelle il est possible d'avoir un

échange de vues sur la coopération et l'échange d'informations entre les diverses associations de régulateurs, dans les différentes régions.

Soulignant qu'ils sont désireux d'apprendre de leurs expériences respectives, les participants ont proposé que la page web consacrée aux associations de régulateurs, non seulement regroupe les exposés qui ont été faits pendant la réunion de 2017 mais aussi puisse continuer d'être enrichie entre les réunions afin que les échanges précieux qui ont lieu pendant la réunion proprement dite puissent se poursuivre tout au long de l'année. L'UIT a été invitée à créer un portail pour les associations de régulateurs sur lequel pourraient figurer les exposés faits pendant les réunions ainsi que les rapports et les liens vers les activités des associations de régulateurs.

Le rapport de la réunion des associations de régulateurs est disponible dans son intégralité à l'adresse: <http://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2017/default.aspx>



Réunion des directeurs de la réglementation

Suite à la recommandation formulée lors de la Réunion des directeurs de la réglementation à Bangkok en octobre 2016, un groupe de travail sur l'inclusion financière numérique (CRO WG-DFI) a été créé. Ce groupe s'est réuni, à l'occasion du GSR-17, avant la 8^e des directeurs de la réglementation dans le secteur privé, tenue le 12 juillet, afin de poursuivre les discussions sur la marche à suivre pour atteindre l'objectif fixé par la Banque mondiale, à savoir parvenir à un accès financier universel à l'horizon 2020.

Plus de 20 cadres supérieurs du secteur privé représentant des Membres de Secteur de l'UIT-D de premier plan ont assisté à la 8^e réunion des directeurs de la réglementation et à la réunion du Groupe de travail sur les services financiers numériques. La réunion des directeurs a été présidée par M. Bocar Ba, PDG, Samena Telecommunications Council. La réunion du Groupe de travail sur les services financiers numériques s'est tenue sous la présidence de Mme Sue Kelsey, Vice-Présidente, MasterCard.

Dans son discours d'ouverture à la réunion des directeurs de la réglementation, M. Brahim Sanou,

Directeur du BDT, a insisté sur la nécessité pour les Membres de Secteur de l'UIT-D et les membres du secteur privé en particulier, de participer aux réunions des directeurs de la réglementation. Il a rappelé que ce groupe a pour vocation de servir de tribune au sein de laquelle le secteur privé pourra examiner les questions réglementaires, politiques et commerciales et il attend avec intérêt les contributions futures de ce groupe. Il a félicité le groupe pour son travail et ses initiatives et a souligné l'importance du rôle du secteur privé dans le domaine du développement. Il a par ailleurs remercié le Président pour son travail remarquable.

En conclusion, les participants à la réunion des directeurs de la réglementation ont reconnu qu'une approche multi parties prenantes était importante pour mettre en œuvre les ODD et que cette réunion est une tribune que le BDT utilise pour informer ses membres des points de vue du secteur et des solutions qu'il propose pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de la communauté mondiale, à savoir les ODD. Le rapport est disponible dans son intégralité à l'adresse <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/CRO/Pages/CRO8.default.aspx>

Mercredi

12 juillet 2017

GSR-17

Cérémonie d'ouverture

Des invités de marque ont assisté à la cérémonie d'ouverture: S.E. Hubert A. Minnis, Premier Ministre des Bahamas; M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT; S.E. le Sénateur Carl Wilshire Bethel, Q.C, Avocat général et Ministre des affaires juridiques, Bahamas, M. Randol Dorsett, Président de l'URCA, Bahamas, M. Brahim Sanou, Directeur du BDT (UIT) et M. Stephen Bereaux, Directeur exécutif de l'URCA, Bahamas et Président du GSR-17.

Dans son discours d'ouverture, M. Randol Dorsett a insisté sur le fait qu'il est essentiel de créer une société et une économie plus ouvertes, plus productives et plus compétitives pour que son pays puisse être compétitif dans l'environnement mondial d'aujourd'hui. Il a ajouté que l'«URCA est convaincue que les TIC sont le meilleur moyen pour les Bahamas pour construire et faire progresser la société et l'économie du pays. L'objectif fixé est d'accélérer le développement des TIC aux Bahamas». L'intervenant a fait observer que les débats du GSR ouvrent des perspectives qui faciliteront l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des réglementations qui doivent intégrer ces nouvelles technologies et s'y adapter.

Prenant la parole devant les personnes présentes, M. Brahim Sanou a fait observer que personne aujourd'hui, aucun secteur d'activité économique ne peut imaginer la vie sans les TIC. Il a souligné qu'il nous appartient d'adopter les technologies naissantes que sont les mégadonnées, les données ouvertes, l'informatique en nuage, l'Internet des objets et l'intelligence artificielle et d'exploiter les formidables possibilités qu'offrent les TIC pour parvenir au développement durable. Notre action devrait dépasser le secteur des TIC pour englober l'ensemble de l'écosystème numérique, un nouvel écosystème dans lequel les TIC ont pour vocation de rationaliser les procédures publiques, de fournir des services de santé, d'enseignement et autres aux communautés isolées, sans exclure personne. S'agissant des TIC, c'est l'humain qui compte avant tout. M. Sanou a ajouté «nous devons changer la façon dont nous interagissons avec les décideurs, les régulateurs, les opérateurs, les milieux universitaires et les consommateurs».

Après avoir remercié le Gouvernement des Bahamas et l'URCA pour leur chaleureuse hospitalité et pour avoir accueilli le GSR cette année, M. Houlin Zhao



a souligné combien il est important de créer un environnement propice aux investissements dans le secteur des TIC et à l'établissement de partenariats en faveur du développement pour que personne ne soit laissé de côté. Il a souligné le rôle que les TIC jouent dans tous les secteurs, depuis le secteur financier jusqu'au secteur des services collectifs et a montré comment d'autres secteurs sont tributaires des TIC pour garantir une connectivité large bande sûre et durable. Il a ajouté: «le GSR-17 est une occasion importante pour les régulateurs, les décideurs, les chefs d'entreprise et d'autres acteurs du secteur des TIC d'exploiter les possibilités de collaboration pour créer un environnement propice à l'innovation et à l'investissement».

Présentant S.E. Hubert A. Minnis, S.E. le Sénateur Carl Wilshire Bethel, Q.C a indiqué que les Bahamas seront véritablement connectées lorsque chaque habitant aura la possibilité d'utiliser les réseaux sociaux, de profiter des contenus médias et de divertissement, d'exercer son métier, de gérer son entreprise, d'avoir accès aux services des administrations publiques rapidement, facilement et avec confiance dans un cadre où ils sont connectés les uns aux autres et avec les pouvoirs publics.

S.E. Hubert A. Minnis a accueilli chaleureusement les participants et les a remerciés de leur présence aux Bahamas. Il a annoncé que l'initiative Be Smart Bahamas, partenariat de première importance entre le Gouvernement des Bahamas et l'Union internationale des télécommunications fera des Bahamas des îles «intelligentes» en tirant les enseignements du projet d'îles intelligentes mis en œuvre à New Providence. Dans le cadre de cette initiative, un plan directeur Be Smart Bahamas sera élaboré et plusieurs projets pilote seront mis en œuvre dans l'ensemble des îles. L'intervenant a exposé certaines des priorités du gouvernement concernant l'innovation intelligente visant à renforcer les diverses plates-formes de communication entre le gouvernement et les citoyens et, pour d'autres secteurs, y compris les secteurs de la santé et de l'éducation, à bénéficier de l'innovation technologique. Il a fait observer qu'il était important d'accroître la résilience de ces plateformes contre les cyberattaques et a parlé du lancement d'un projet pilote «Alert Bahamas», système national d'alerte en cas d'urgence, des améliorations à apporter aux systèmes de transport du pays et du projet d'accès généralisé aux services WiFi dans les parcs et les espaces publics.



Débat des hautes personnalités: de nouveaux vecteurs de transformation numérique

Le débat des hautes personnalités a été animé par M. Brahim Sanou, Directeur du BDT (UIT) qui a appelé l'attention en particulier sur les vecteurs de transformation numérique et les défis que nous devons relever sur le plan de la réglementation. Les débats ont montré comment l'automatisation, l'intelligence artificielle, l'apprentissage profond et les robots changent radicalement nos sociétés et ont des répercussions sur notre vie, dans tous ses aspects. Les participants ont réfléchi au type d'approche réglementaire nécessaire. Donnant le coup d'envoi des débats, M. Kemal Huseinovic, Chef du Département des infrastructures, de l'environnement propice et des cyberapplications, UIT/BDT, a mis en évidence le fait que les mégadonnées, l'Internet des objets, la chaîne de blocs, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle vont très vraisemblablement bouleverser et

transformer les normes sociales, politiques et économiques existantes, ouvrir de nouvelles perspectives et créer de nouveaux problèmes pour notre monde. La principale question est de savoir comment l'intelligence artificielle peut être synonyme de valeur ajoutée pour la société, l'industrie et chaque citoyen du monde. Bien comprise et bien gérée, l'intelligence artificielle n'est pas déshumanisante, au contraire elle peut apporter une valeur ajoutée pour tous.

Les intervenants ont reconnu que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, les algorithmes et les robots vont changer le monde comme nous ne l'aurions jamais imaginé jusqu'à récemment et ont fait observer que la façon dont les régulateurs traitent ces technologies sera très importante pour l'avenir. Ils ont reconnu que l'intelligence artificielle n'est pas une technologie homogène mais regroupe un ensemble de méthodes et

de techniques qui sont appliquées dans divers contextes, qu'il s'agisse des techniques de vision artificielle/de reconnaissance vocale, de traduction automatique ou d'autres techniques utilisées dans des domaines très divers et des contextes très différents.

Les intervenants ont fait remarquer que, compte tenu du caractère pluridisciplinaire de la technologie et du très grand nombre de facteurs inconnus, les parties prenantes devraient réfléchir à la façon dont on pourrait passer d'une réglementation cloisonnée entre régulateurs classiques des télécommunications, régulateurs du secteur de la radiodiffusion, régulateurs du secteur de l'électricité, régulateurs des services de police et d'autres administrations publiques à une réglementation collaborative susceptible

d'englober tout ce qui est connecté. Ils ont ajouté que la donne change, qu'il y a de nouvelles façons de travailler ensemble dans les différentes disciplines afin de pouvoir réagir et relever les défis de demain et même ceux d'aujourd'hui.

Les intervenants ont également noté que même si la décentralisation et l'éclatement de multiples industries font partie de la convergence des technologies, les régulateurs devraient s'efforcer de mettre en place des mesures équilibrées qui stimulent l'esprit d'entreprise et l'innovation tout en protégeant la société. Il faut expérimenter car l'expérimentation est nécessaire tout comme la création d'environnements maîtrisés étant donné que nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait pour de multiples technologies.

Jeudi

13 juillet 2017



M. Gary Schwarz expose la nouvelle donne technologique

Partie 1:

Faire confiance au monde numérique

M. Gary Schwarz a fait un exposé sur l'intelligence artificielle, ses incidences pour les consommateurs et a expliqué comment gagner la confiance des consommateurs à cet égard. Il a défini l'intelligence artificielle comme une approximation très fidèle qui se limite à des ensembles de données. Il a insisté sur le fait que l'intelligence artificielle concerne les données, la formation professionnelle et l'utilisation de l'apprentissage automatique pour optimiser les processus métier. Il a ajouté que le problème n'est pas que nous adoptions la technologie mais que la technologie nous adopte. Par conséquent, nous devons mettre l'humain au centre de nos préoccupations et privilégier la confiance (pour nous assurer que les données ne sont pas biaisées) afin d'aller de l'avant avec l'intelligence artificielle pour arriver au point où cette technologie sera super intelligente a-t-il déclaré en conclusion de son exposé.

L'exposé est disponible dans son intégralité à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=JEtW2Gw3xtk>



Session 1: une réglementation collaborative dans un écosystème numérique: une nouvelle donne réglementaire

Le débat a été animé par M. Germán Arias, Directeur exécutif, CRC, Colombie. Parmi les intervenants figuraient M. Mario Fromow, Commissaire, IFETEL, Mexique; M. Abhilash Bhachech, Ancien inspecteur de Banks & Trust Companies, Banque centrale des Bahamas; M. Shiv Bakhshi, Vice-Président, Relations avec le secteur privé, Ericsson; M. Kevin Martin, Vice-Président, Mobile and Global Access Policy, Facebook; et M. Mark Jamison, Directeur, PURC, Université de Floride.

Alors que la donne réglementaire évolue, l'économie numérique englobe tous les secteurs de l'économie, les télécommunications comme les transports, les loisirs et la santé. Il est donc important de trouver les bonnes réponses sur le plan de la réglementation, ce qui bouleverse les mandats, les ressources et les solutions pour les différents partenaires de l'écosystème qui englobe aussi les régulateurs de tous les secteurs. Les intervenants ont également fait observer que cette tendance se poursuit et s'accroît alors que la technologie et l'innovation continuent d'évoluer. En définitive, la solution à tous ces problèmes passe par la collaboration qui permettra à tous les acteurs de l'écosystème d'œuvrer ensemble et de trouver des solutions.

Les intervenants ont également indiqué que, même si les données apportent des avantages économiques et une valeur ajoutée, il ne faut pas négliger des questions comme celles de

la confidentialité et la sécurité. Les régulateurs devraient collaborer pour faire en sorte que la valeur ajoutée créée par l'utilisation des données bénéficie à l'ensemble de la société.

Les intervenants ont fait observer que l'économie numérique est subordonnée à l'utilisation de plateformes. Ces plates-formes sont des pôles technologiques qui créent ou constituent des infrastructures que les différents acteurs, producteurs et consommateurs, utilisent pour opérer leurs transactions ou échanger des informations sur eux mêmes, quels que soient la plate-forme ou le fournisseur de plates-formes. La numérisation dissocie l'information du matériel auquel elle est traditionnellement rattachée et dissocie donc le contenu du support. Contrairement à un dispositif analogique, un dispositif numérique peut exploiter les données créées dans d'autres domaines car il ne doit pas nécessairement être fonctionnellement cloisonné, effaçant ainsi les frontières entre produits et secteurs d'activité, d'où la nécessité d'une collaboration entre les différents secteurs.

Il est important de collaborer pour que l'innovation se poursuive et que chacun participe à la transformation numérique et bénéficie des avantages de la numérisation. Les régulateurs et les parties prenantes doivent continuer de dialoguer et chercher à mieux se comprendre.



Session 2: fiabilité des réseaux et des dispositifs pour les services numériques

Le débat a été animé par M. Dražen Lučić, Président du Conseil, HAKOM, Croatie. Parmi les intervenants figuraient le Professeur Umaru Garba Danbatta, Vice-Président exécutif/PDG, NCC, Nigéria; M. Jacques Stern, Membre du Conseil d'administration de l'ARCEP, France; M. Harinderpal Singh Grewal, Cluster Director (Resource & Interconnection Management), IMDA, Singapour; Mme Lauren Van Wazer, Vice-Présidente, Global Public Policy, Akamai Technologies; M. Eric Loeb, Vice-Président principal, International External and Regulatory Affairs, AT&T Inc.; et Mme Jade Nester, Senior Policy Manager and Global Expert in Privacy, GSMA.

L'animateur a noté que l'adoption rapide des nouvelles technologies comme la 4G LTE et la croissance exponentielle du trafic de données actuellement observée, trafic qui devrait encore augmenter avec la 5G posent de nouveaux problèmes au secteur et aux organismes de régulation. Un des problèmes est l'aptitude à fournir une capacité économiquement pérenne tout en poursuivant une stratégie de croissance. Par ailleurs, des politiques en matière de cybersécurité et de confidentialité des données doivent être mises en place et révisées pour relever les nouveaux défis et faire face aux nouveaux besoins résultant du déploiement des nouvelles technologies et des nouveaux services.

Les intervenants ont insisté sur le fait qu'il était important de garantir la fiabilité du réseau pour que les communications s'opèrent en toute transparence. Il faut envisager de prendre des mesures technologiques, par

exemple mettre en place des mécanismes de cryptage pour garantir que les données sont envoyées et reçues en toute sécurité sur le réseau et pour renforcer la confiance des utilisateurs. De nouvelles solutions technologiques doivent être testées et normalisées pour assurer la sécurité de l'utilisateur et des réseaux TIC. Dans un monde où les objets et les applications sont connectés, les éléments essentiels mentionnés par le régulateur sont la garantie d'une couverture suffisante, la disponibilité du réseau et la facilité de la fourniture des services. Mesurer la fiabilité exige une certaine ouverture (utilisation de tous les types de données), une certaine confiance (mettre les informations à la disposition des utilisateurs) et la diffusion des informations et des données aux utilisateurs. C'est le concept de réglementation par les données, qui est utilisé en France. L'environnement réseau est différent aujourd'hui, le trafic de données augmente de façon exponentielle et c'est là que les réseaux pilotés par logiciel et la virtualisation des fonctions de réseau entrent en jeu a déclaré un opérateur qui prônait une collaboration ouverte dans ce domaine. Dans ce contexte, les transferts de données transfrontières et la libre circulation de l'information partout dans le monde, les avantages qui en découlent et les conséquences des restrictions tout en protégeant la sphère privée et en encourageant la confiance sont des éléments importants à prendre en considération. Les intervenants ont par ailleurs fait remarquer qu'une architecture répartie contribue à la cybersécurité et facilite la détection des encombrements et des pannes. C'est ainsi que les réseaux de fourniture de contenus contribuent à la fiabilité.



M. Yael Maguire présente le contexte de la connectivité pour tous.

Partie 2:

Créer un monde riche de possibilités

M. Yael Maguire, Innovateur en matière de connectivité et Directeur de l'ingénierie à la tête du laboratoire de connectivité de Facebook a parlé des conditions pour créer un monde riche de possibilités, à savoir raisonner en termes d'expérience plutôt que de rapidité et de latence et créer et construire des communautés. Il a placé la connectivité dans le contexte des données, en particulier à travers une analyse de la densité de la population permettant de cerner les zones peuplées, l'élaboration d'une base de données et l'utilisation de l'apprentissage automatique afin de définir des solutions de connectivité pour connecter

toutes les communautés. Il faudra trouver toute une série de solutions a-t-il déclaré. Au nombre des solutions non traditionnelles élaborées par Facebook figurent l'avion solaire Aquila, les systèmes de communication laser haut débit, le réseau de distribution urbain Terragraph et ARIES. Citant Arthur C. Clark selon lequel il est difficile de faire la distinction entre une technologie suffisamment évoluée et la magie, il a conclu en affirmant que «la chose qui fait qu'une technologie est magique et connecte les communautés comme aucune technologie la plus basique soit elle pourrait le faire c'est la magie que tous ensemble vous créez».

Session d'information: les indicateurs TIC pour mesurer la société de l'information

M. Cosmas Zavazava, Chef du Département de l'appui aux projets et de la gestion des connaissances du BDT (UIT), a donné un aperçu des travaux de l'UIT sur les données et les statistiques relatives aux TIC pour mesurer la société de l'information. Il a expliqué le processus de collecte

de données auprès des Etats Membres, la diffusion et l'analyse des données ainsi que le rôle des deux d'experts en statistiques (EGTI et EGH) pour ce qui est de la définition de méthodes et de nouveaux indicateurs.



Session 3: un accès financièrement abordable aux TIC dans une économie collaborative

La session a été animée par M. Ram Sewak Sharma, Président de la TRAI, Inde. Parmi les intervenants figuraient M. Dan Sjöblom, Directeur général, PTS, Suède; M. Tom Sullivan, Acting Bureau Chief International, FCC, Etats Unis; M. Nezh Dinbudak, Directeur, Affaires réglementaires, AMEA, Orange; M. Pablo Bello, Directeur exécutif, ASIET; et Mme Patricia Cooper, Vice-Présidente, Satellite Government Affairs, SpaceX.

L'animateur a souligné que l'accessibilité et l'accessibilité économique vont de pair avec la connectivité. La connectivité n'est pas un luxe mais une nécessité, en particulier pour les pays en développement, car un nombre considérable d'applications fonctionneront sur les réseaux. Pour que ces applications puissent fonctionner, il faut une connectivité fiable, solide et financièrement abordable, ce qui pose des problèmes mais ouvre aussi des perspectives.

Les intervenants ont fait remarquer qu'il est plus facile d'attirer les investissements si les perspectives d'avenir sont relativement stables et si les gouvernements fixent des objectifs concrets pour le développement des réseaux. Des solutions et des modèles économiques différents existent dans le monde et le passage de la voix aux données dans les modèles économiques est un fait reconnu. Différentes approches réglementaires ont été suivies pour encourager le déploiement des réseaux et l'investissement, notamment celles axées

sur le marché. Des outils réglementaires et politiques, par exemple le financement du service universel, et des politiques de gestion du spectre souples et neutres du point de vue de la technologie ont été utilisés. La technologie a fait baisser les coûts de déploiement. Les régulateurs doivent se tenir au courant des nouvelles technologies innovantes et prendre en considération le coût de la réglementation pour que les cadres réglementaires ne constituent pas un obstacle à l'innovation et à l'investissement.

La réglementation devrait aussi permettre de remédier aux blocages sur les marchés et de stimuler l'investissement a déclaré un opérateur. Prévoir des mesures d'incitation pour investir dans des technologies souples et adaptables qui peuvent être exploitées en interfonctionnement avec un plus grand nombre de services est aussi important a ajouté un autre acteur. A l'ère de la convergence, il est essentiel de nouer un dialogue entre le secteur public et secteur privé pour transformer nos sociétés et nos économies et pour réduire la fracture numérique. Nous devons réfléchir à la réglementation et aux politiques publiques pour le XXI^e siècle et rompre avec ce qui était adapté au XX^e siècle. L'animateur a appelé l'attention sur le fait que les gouvernements, les régulateurs et le secteur privé doivent unir leurs efforts pour atteindre l'objectif commun consistant à mettre la large bande à la portée de tous.



Session 4: l'itinérance dans le monde numérique

La session a été animée par M. J. Paul Morgan, Vice-Président de l'URCA, Bahamas. Parmi les intervenants figuraient M. Manuel Costa Cabral, Président, International Roaming, ARCTEL-CPLP; M. Abdoukarim Soumaila, Secrétaire général, UAT; M. Shola Taylor, Secrétaire général, CTO; et M. René Dönni Kuoni, Vice-Directeur, OFCOM, Suisse.

L'animateur a exposé le contexte des débats en faisant observer que les tarifs de la mobilité restent élevés aux niveaux national, régional et international et que des solutions réglementaires sont actuellement étudiées pour remédier à ces coûts élevés. Il a également mis en lumière le fait que, compte tenu de l'évolution des technologies, les régulateurs devraient s'efforcer de trouver des solutions, mettant en garde contre le fait que si les régulateurs ne trouvent pas la solution à ce problème particulier, la technologie le fera pour nous.

La session a débuté par un exposé de Mme Sofie Maddens, Chef de la Division RME, UIT/BDT, sur les lignes directrices stratégiques relatives à l'itinérance mobile internationale élaborées dans le cadre de l'initiative «Un monde placé sous le signe de l'itinérance» lancée par le Directeur du BDT, M. Brahim Sanou. Les débats, a-t-elle fait remarquer, non seulement ont été axés sur le coût de l'itinérance de la voix ou des données ou les principes relatifs au commerce international mais aussi ont porté sur l'évolution des flux de revenus, sur l'utilisation et le trafic, sur les nouveaux modèles économiques ainsi que sur les nouvelles possibilités et les mesures novatrices relatives à l'itinérance pour les communications de

machine à machine (M2M) et l'Internet des objets (IoT). Elle a souligné que l'initiative avait permis de nouer un dialogue avec les parties prenantes et de parvenir à un consensus sur les lignes directrices stratégiques relatives à l'itinérance mobile internationale susceptibles de s'appliquer dans le monde entier et d'encourager un environnement commercial pour l'itinérance mobile internationale transparent, harmonisé et tourné vers l'avenir, profitable aux consommateurs et aux opérateurs de rapport (disponible à l'adresse http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Documents/GSR2017/IMR_Strategic_Guidelines_Second%20Consultation/DRAFT_FINAL.pdf) contient le projet de lignes directrices stratégiques relatives à l'itinérance mobile internationale en vue de son examen par les parties prenantes.

Les participants ont reconnu que plusieurs initiatives ont été lancées dans le monde pour trouver une solution au problème de l'itinérance mobile internationale. Ils ont fait observer que, compte tenu d'une part des besoins des entreprises et des consommateurs, en particulier dans le monde de l'Internet des objets, et d'autre part de l'importance de l'itinérance mobile internationale pour l'intégration économique et sociale, les dispositifs connectés doivent pouvoir transcender les frontières et les réseaux et ce à un prix abordable. Il existe différents modèles pour régler ce problème et tous doivent tous être examinés. En dehors du plafonnement des prix, la concurrence a aussi fait baisser les prix. Les initiatives au niveau régional ou international peuvent être utiles pour guider les discussions et parvenir à un consensus.

Vendredi

14 juillet 2017



SESSION À L'INTENTION DES RÉGULATEURS

Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR17: examen et adoption

M. Stephen Bereaux, PDG de l' URCA, Bahamas et Président du GSR-17, a présenté le projet de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques concernant des mesures d'incitation politiques et réglementaires pour un accès financièrement abordable aux services numériques, élaborées sous sa direction et en concertation avec les régulateurs des TIC du monde entier. Dans son exposé, il a souligné qu'il n'y avait pas de modèle général unique pour les bonnes pratiques mais que les expériences des pays pouvaient être enrichissantes et nous conduire vers l'excellence pour ce qui est de la réglementation. Dans l'écosystème numérique dynamique de plus en plus complexe, il est important de s'entendre sur des principes communs et d'énoncer des règles claires et simples. Les lignes directrices qui ont été présentées et adoptées ont reflété l'esprit de consensus du GSR.



Processus décisionnel factuel: des outils pour les régulateurs

Le débat a été animé par M. Kemal Huseinovic, Chef du Département des infrastructures, de l'environnement propice et des cyberapplications du BDT (UIT). Parmi les participants figuraient M. Filipe Baptista, Secrétaire général, ARCTEL CPLP, M. Mahmoud Elgowini, Membre du Conseil d'administration, NTRA, Egypte; le Professeur Americo Muchanga, Directeur général, INCM, Mozambique; et Mme Dalsie Green Baniala, PDG/régulateur, TRR, Vanuatu. La session a débuté par une brève introduction de Mme Cynthia Reddock Jones, TATT, Trinité et Tobago sur le projet de plan national relatif aux TIC qui s'articule autour de cinq axes stratégiques: accroître les capacités humaines, améliorer la fourniture des services publics, encourager le développement économique, promouvoir les avantages environnementaux et sociétaux.

L'animateur a fait remarquer que le changement, les défis et les opportunités constituent la nouvelle donne pour les régulateurs partout dans le monde. Le rôle du régulateur évolue lui aussi. Les questions et les problèmes aujourd'hui dépassent bien souvent le secteur et exigent des régulateurs des TIC qu'ils règlent les questions de protection des données et des consommateurs, de qualité de service, qu'ils s'occupent du tout Internet, des menaces que fait peser la cybersécurité ainsi que des fournisseurs de services en ligne et de services OTT. L'animateur a fait référence au rapport «Perspectives de la réglementation des TIC dans le monde» pour l'année 2017 qui vient d'être publié et qui indique qu'une approche réglementaire pour la 5G est une approche ouverte, collaborative, intersectorielle qui privilégie les mesures d'incitation.

Les intervenants ont ajouté que la collaboration est essentielle pour prendre des décisions fondées sur des faits. Il a été reconnu que la consultation de toutes les parties prenantes concernées était un élément

important d'un processus décisionnel basé sur les faits pour progresser en termes de réglementation. Pour que les résultats sur le plan de la réglementation soient bons, il faut plus que des règles et des règlements bien conçus; il faut avoir l'assurance que les décisions sur le plan réglementaire sont prises avec objectivité, impartialité et cohérence.

Les intervenants ont fait observer que la qualité des décisions rendues par un régulateur dépend beaucoup de la structure de l'organisme de régulation, de la position politique du régulateur, des examens d'évaluation des incidences réglementaires des décisions prises par régulateur et de la transparence du processus. Nous travaillons tous ensemble pour que les pays soient compétitifs, a déclaré un régulateur, pour créer de la richesse pour le pays et aussi pour créer un environnement dans lequel les personnes puissent bénéficier des services que les TIC leur apportent ainsi qu'à d'autres secteurs. Etant donné que le point de départ est différent pour chaque pays, il importe de faire évoluer la manière de voir les choses et de s'assurer que les interactions avec les opérateurs sont toujours positives, a déclaré un autre régulateur, afin de construire un climat de compréhension et de coopération et de nouer avec tous les opérateurs des relations de travail solides mais équitables encourageant la coopération. Les intervenants ont insisté sur le fait qu'il est extrêmement important de tirer les enseignements des expériences des autres pour prendre des décisions. Une coopération transparente et concrète, un dialogue entre tous les secteurs et l'engagement des principaux acteurs sont essentiels pour élaborer des politiques et des réglementations adaptées aux réalités du marché, aux besoins des différents acteurs et à la demande des consommateurs, a déclaré l'animateur en conclusion de la session.



SESSION CONSACRÉE AU SECTEUR PRIVÉ

Débat des dirigeants du secteur privé - Session 1: les technologies nouvelles, vecteur du développement socio-économique.

Le débat des dirigeants du secteur privé a été ouvert par M. Bruno Ramos, Directeur du Bureau régional de l'UIT pour les Amériques (BDT) qui a souligné l'importance de la participation du secteur privé aux travaux de l'UIT-D.

La première séance a été animée par M. Fabio Leite, Vice-Président, Regulatory and Market Access, Inmarsat Plc. Parmi les intervenants figuraient Mme Lauren Van Wazer, Vice-Président, Global Public Policy, Akamai Technologies; Mme Tatiana Lawrence, Vice-Président, Regulatory, Iridium Communications Inc.; et M. Robert Pepper, Head of Global Connectivity Policy and Planning, Facebook.

L'animateur a pris note des incidences des technologies émergentes et des solutions proposées par les professionnels dans les différents secteurs sur la transformation numérique et la société. Il a également souligné qu'il était nécessaire d'examiner les possibilités de partenariat entre le secteur privé, les pouvoirs publics et les autres acteurs pour tirer parti des avantages de la transformation numérique et des incidences socioéconomiques qui en découlent. Les technologies émergentes - informatique en nuage, paiements sur mobile, plateformes mondiales de commerce électronique, plateformes de travail en indépendant et d'externalisation, plateformes de partage de ressources pédagogiques, applications de santé intelligentes, applications de télémédecine, compteurs intelligents pour les services collectifs et services d'informations agricoles - ont été citées au nombre des applications ouvrant des perspectives pour le développement socioéconomique.

Les intervenants ont souligné qu'il fallait des mesures coordonnées entre toutes les parties prenantes pour que les possibilités offertes par les TIC puissent être mises au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Etant donné qu'il y aura de plus en plus de personnes et de dispositifs connectés et que les transactions seront toujours plus nombreuses, la sécurité a été définie comme un élément essentiel tout comme la nécessité de mettre en place un nouveau cadre politique public et un environnement propice à des solutions TIC qui soient sûres. Les satellites, ont fait observer les intervenants, joueront un rôle de plus en plus important pour connecter tous les dispositifs depuis les villes jusqu'aux zones isolées, en particulier pour ce qui est de l'Internet des objets. Les intervenants ont également fait remarquer que le renforcement des capacités pour les décideurs et les régulateurs était essentiel pour dépasser les idées reçues concernant les technologies spatiales et mieux comprendre comment elles peuvent améliorer la connectivité pour tous. Les discussions ont également porté sur l'importance de disposer d'une infrastructure fiable grâce à des réseaux de raccordement à fibre optique solides et à des politiques de gestion du spectre efficaces. Le secteur privé a souligné qu'il était nécessaire de renforcer la collaboration avec les régulateurs pour stimuler l'innovation et les nouvelles technologies. Il a été dit qu'il fallait avoir confiance dans les marchés, une des conditions nécessaires pour que les professionnels puissent fournir des services à des prix abordables. La souplesse est aussi nécessaire pour l'innovation.



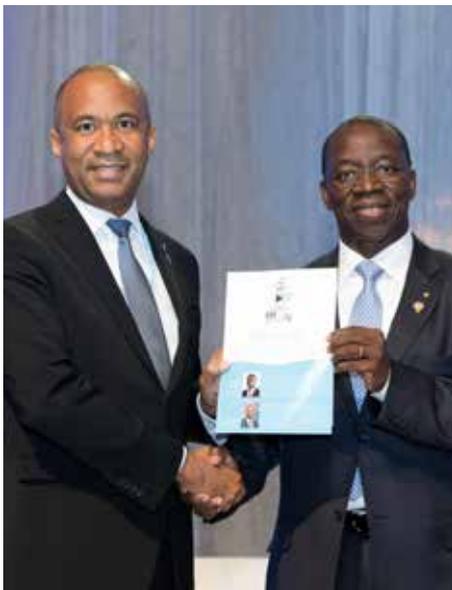
Débat des dirigeants du secteur privé - Session 2: exploiter le potentiel - des approches fondées sur la collaboration entre les secteurs public et privé et rôle des partenariats stratégiques

La deuxième séance a été animée par M. Bocar Ba, Directeur exécutif, Samena Telecommunications Council. Parmi les intervenants figuraient M. Nezh Dinbudak, Vice-Président, Regulatory Affairs, AMEA Orange; Mme Mariah Shuman, Directrice principale, Regulatory Affairs, OneWeb; M. Ziad Al Khwaiter, Directeur général, Regulatory Affairs, STC Group; M. Peter Pitsch, Directeur exécutif et Conseiller général associé, Intel Corporation.

Les intervenants ont expliqué que même si les professionnels comprennent l'importance de la technologie et de ses avantages, il faut faire encore plus pour expliquer comment la technologie peut changer la vie des gens. Il faut unir les efforts pour diffuser l'information et améliorer les connaissances sur ce qui est déjà fait, sur les incidences connexes et formuler des propositions concrètes expliquant comment la technologie peut contribuer à l'intégration et changer véritablement la vie des personnes. Aujourd'hui, des milliards de personnes ne sont toujours pas connectées et elles sont encore plus nombreuses à ne pas avoir le large bande. Pour ce qui est de l'élargissement de l'accès de manière inclusive, les intervenants ont mis en lumière des problèmes liés à la couverture et à l'accessibilité

financière. On a fait observer que la fourniture d'une infrastructure dans les zones isolées coûte cher aux entreprises, que la neutralité technologique continue de jouer un rôle important et que la disponibilité du spectre est fondamentale. Les intervenants ont également insisté sur le fait qu'il est nécessaire d'améliorer la collaboration entre les opérateurs, les décideurs et les régulateurs ainsi qu'avec les banques de développement pour créer des partenariats en faveur du développement axés sur le déploiement de nouveaux réseaux d'accès ainsi que d'un réseau dorsal et de réseaux de raccordement plus étendus. Il faut élargir la coopération entre les régulateurs, les opérateurs et les fournisseurs de services en ligne/OTT et c'est un domaine où l'UIT peut apporter son aide en tant que plateforme neutre d'échange de connaissances et de renforcement des capacités. Enfin, on a fait observer qu'il est important de tirer les enseignements des mesures qui ont été prises dans le passé, compte tenu de l'évolution au fil des ans de plusieurs régimes réglementaires mais qu'il est essentiel de disposer d'approches réglementaires souples car l'environnement des TIC évolue beaucoup plus rapidement qu'il y a 36 ans et doit s'adapter à la nouvelle donne.

Perspectives et clôture



La séance de clôture a été présidée par M. Brahima Sanou, Directeur du BDT (UIT) qui s'est réjoui du succès du GSR.

M. Stephen Bereaux, PDG de l'URCA, Bahamas, et Président du GSR-17 a exposé les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques concernant les mesures d'incitation politiques et réglementaires pour un accès financièrement abordable aux services numériques qui ont été adoptées par l'ensemble des régulateurs le matin même. Il a fait observer que l'évolution observée dans le secteur des TIC touche tous les aspects de notre vie et a ajouté que «notre monde de possibilités numériques propose une réglementation qui n'est peut-être pas nouvelle pour nous. Nous devons nous assurer que nous sommes suffisamment ouverts en tant que régulateurs aux changements, aux aménagements et à la collaboration qui sont nécessaires pour aller de l'avant».

M. Ansord Hewitt, Directeur général, OUR, Jamaïque et Président de l'Organisation des régulateurs des services collectifs des Caraïbes (OOCUR) a rendu compte de la réunion des Associations de régulateurs qui s'est tenue le 12 juillet. Plus de 60 participants représentant 12 associations ont assisté à cette réunion. Ils ont rendu compte des activités de leurs associations respectives et ont pris part aux débats sur l'itinérance mobile internationale et les stratégies en matière d'accès universel et de services. Les participants ont également encouragé l'UIT à créer un portail pour les associations de régulateurs, portail qui pourrait regrouper les exposés faits pendant les réunions des associations de régulateurs, les rapports et les liens vers ces rapports.

M. Bocar Ba, PDG, Samena Telecommunication Council et Président de la réunion des directeurs de la réglementation du secteur privé a fait part des conclusions de la huitième réunion et indiqué que les participants s'étaient mis d'accord sur un ensemble de principes en vue de créer un environnement réglementaire optimal, de faciliter

l'accès au marché et aux infrastructures et de promouvoir le développement des applications des TIC ainsi que leur valeur ajoutée. Il a également fait part des travaux du Groupe de travail sur les services financiers numériques mis en place pour inciter les principales parties prenantes à s'engager officiellement à atteindre l'objectif fixé dans l'initiative «Un accès financier universel à l'horizon 2020». Ce groupe a examiné les cadres juridiques et réglementaires et la mise en œuvre pilote de ces cadres dans certains pays.

S'agissant de la prochaine édition du GSR, M. Sanou, Directeur du BDT (UIT) a invité les participants à formuler des propositions sur les thèmes à examiner. Il a précisé que la consultation sur ces thèmes serait ouverte jusqu'au 15 août 2017 et annoncé que le thème retenu pour la nouvelle édition serait «Une nouvelle donne réglementaire dans une économie numérique». La prochaine édition du GSR se tiendra à Genève (Suisse) du 9 au 12 juillet 2018.

Dans ses remarques de clôture, M. Dorsett, Président de l'URCA, Bahamas, a remercié l'UIT d'avoir tenu le GSR aux Bahamas. Il a également remercié le Gouvernement des Bahamas d'avoir confié à l'URCA la responsabilité d'organiser cette manifestation. Il a adressé ses remerciements aux participants qui ont contribué au succès de cette manifestation.

M. Sanou a dit toute sa gratitude au Gouvernement des Bahamas qui a accueilli le Colloque. Il a remercié l'URCA pour son travail important, pour le dévouement de l'équipe et pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux participants. En conclusion, M. Sanou a déclaré: «nous avons aujourd'hui une occasion unique d'être utile pour notre économie, nous devons repenser notre rôle en tant que régulateurs, continuer d'œuvrer pour le secteur et pour l'économie dans son ensemble au moment où nous mettons en œuvre les objectifs de développement durable».

Lignes directrices du GSR-17 sur les bonnes pratiques relatives aux mesures d'incitation politiques et réglementaires propres à assurer un accès financièrement abordable aux services numériques

Le gigantesque potentiel de l'économie numérique porteuse de changement est à notre portée. Le monde du numérique offre de multiples possibilités dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la santé, l'éducation, les services financiers, l'intelligence artificielle et la gouvernance publique. Les services numériques peuvent favoriser la croissance économique et le développement social dans tous les domaines.

La réglementation a un rôle de premier plan à jouer pour contribuer au développement des marchés actuels – en pleine évolution –, tout en façonnant les marchés de demain pour que les services numériques soient innovants, équilibrés et inclusifs. Une réglementation plus inclusive, incitative et tournée vers la collaboration sera non seulement avantageuse pour les consommateurs et les entreprises, mais permettra aussi de construire plus vite, pour les milliards de personnes qui ne sont toujours pas connectées, un avenir placé sous le signe du numérique.

Nous, régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2017, reconnaissons qu'il n'existe pas de pratiques exemplaires applicables à tous les cas de figure, mais convenons qu'il reste possible de s'inspirer de l'expérience des autres pays pour atteindre l'excellence en matière de réglementation. Dans un écosystème numérique de plus en plus complexe et dynamique, il est important de convenir de principes communs et d'énoncer des règles claires et simples.

Nous avons donc défini et approuvé les présentes lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en matière réglementaire, afin de faciliter l'accès de tout un chacun à des services numériques financièrement abordables.

I. Renforcer les bases réglementaires qui permettront d'assurer un accès financièrement abordable aux services numériques financièrement abordable aux services numériques

Compte tenu du potentiel de transformation des instruments réglementaires décrits ci-après pour réduire les coûts du déploiement des infrastructures TIC et de l'adoption des services destinés à l'utilisateur final, nous réaffirmons l'importance de ces instruments et préconisons le renforcement et la poursuite de la rationalisation des règles et pratiques réglementaires en vue:

- d'adopter et d'exploiter au niveau national des politiques, des stratégies et des plans dans le domaine du numérique, pour faire en sorte que les technologies large bande et IP soient mises à la disposition d'une communauté d'utilisateurs aussi large que possible;
- d'adopter une approche souple et transparente pour promouvoir une concurrence vigoureuse dans la fourniture d'un accès au réseau et de services numériques destinés aux utilisateurs finals;
- d'élaborer des cadres politiques et réglementaires souples, incitatifs et axés sur le marché pour ce qui est de l'attribution et de l'assignation de fréquence, en particulier pour les services large bande;
- d'encourager la mise en place de réseaux à fibres optiques transfrontières et le déploiement de réseaux dorsaux nationaux omniprésents, complétés, au besoin, par des infrastructures hertziennes de Terre et satellitaires;
- de mettre en phase la demande intérieure de réseaux avec le déploiement d'une capacité internationale;
- d'encourager le déploiement de points d'échange Internet ainsi que de réseaux de distribution de contenus, tant aux niveaux national et régional qu'au niveau international;
- de supprimer les obstacles à l'accès au marché à tous les niveaux et d'adopter des mesures d'incitation en faveur d'un accès ouvert et d'une mutualisation des infrastructures, aux niveaux international et régional, en vue de réduire les coûts de la connectivité aux câbles sous-marins, à l'infrastructure dorsale régionale à fibres optiques et à l'infrastructure satellitaire;
- d'adopter des régimes d'octroi de licences novateurs et de favoriser l'adoption, pour la couverture des zones rurales et isolées, de nouveaux modèles économiques intégrant de façon plus efficace l'utilisation des infrastructures de télécommunication de Terre, par satellite et de câbles sous-marins;
- de promouvoir la mise au point et le déploiement d'infrastructures multiples, notamment en collaborant avec les autorités locales pour lever les restrictions qui entravent le déploiement des infrastructures;
- de contrôler et, si nécessaire, de fixer les tarifs d'interconnexion pour les services fixes et mobiles, notamment grâce à une comptabilité réglementaire bien tenue;
- de faire obligation aux fournisseurs historiques en position dominante d'assurer un accès de gros impartial à leurs réseaux aux fins de l'interconnexion et de la mutualisation des infrastructures;
- de permettre la portabilité des numéros sur les réseaux fixes et les réseaux mobiles;
- d'examiner l'efficacité des redevances de licence et d'utilisation du spectre;
- de recourir à des stratégies globales en matière d'accès et de service universels et à des mécanismes de financement, pour favoriser l'expansion du réseau et assurer une connectivité pour les établissements publics et la communauté, et de faire appel à des mesures destinées à stimuler la demande, par exemple en octroyant des subventions aux utilisateurs finals;
- d'encourager la mise au point de techniques innovantes et novatrices propres à améliorer la couverture des zones rurales et isolées à moindre coût.

Nous rappelons et confirmons à nouveau l'importance de ces mesures et incitations, telles qu'elles ont été présentées dans les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques formulées précédemment par le GSR.

II. Adapter et définir plus avant les mesures d'incitation en faveur de la fourniture de services numériques

Compte tenu des bases définies dans ces pratiques largement reconnues, nous préconisons en outre une redéfinition des modèles de régulation en vigueur pour les marchés numériques de demain, en gardant à l'esprit que l'accessibilité financière des services numériques dépend de nombreux facteurs liés à leur infrastructure, leur coût, leur revente et leur fourniture.

- Les gouvernements et les régulateurs devraient aller plus loin en ce qui concerne l'accessibilité financière et l'utilisation des services numériques, en favorisant l'adoption de politiques générales et de mesures réglementaires visant:
 - à promouvoir, par des mesures incitatives en matière de politique et de réglementation, l'investissement dans les réseaux large bande à haut débit et de grande capacité;
 - à encourager la concurrence entre les acteurs du secteur des TIC et les acteurs d'autres secteurs, de façon à ouvrir des perspectives en matière d'innovation et de réduction des prix pour les services numériques;
 - à encourager le coinvestissement aux fins de la coimplantation et de l'utilisation en partage des infrastructures, s'il y a lieu, notamment dans le cadre du partage des infrastructures actives et d'accords d'itinérance au niveau national, ainsi que du partage avec d'autres services d'utilité publique, de façon à permettre une baisse des coûts et à réduire les prix pour le consommateur;
 - à encourager la revente de services mobiles par les titulaires de licence, y compris les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO);
 - à promouvoir les accords régionaux d'itinérance mobile transfrontières;
 - à encourager la conclusion d'accords fixant des conditions techniques minimales entre titulaires de licence qui exploitent des réseaux de télécommunication publics/TIC et portant sur la détermination des tarifs d'interconnexion, sur la base d'une méthode de calcul arrêtée d'un commun accord;
 - à appliquer une réglementation des tarifs proportionnée et transparente, de préférence au niveau des tarifs de gros, sur les marchés où la concurrence ne permet pas d'obtenir des résultats satisfaisants en termes d'accessibilité financière des services numériques;
 - à éviter les accords exclusifs sur la détermination des prix des services pour les utilisateurs finals, en favorisant la fixation de tarifs justes et non discriminatoires;
 - à faciliter l'accès au marché et les activités des fournisseurs de services en ligne;
- à suivre de près et à appliquer des mesures d'exécution proportionnées, pour lutter contre les comportements anticoncurrentiels sur les marchés des services numériques;
- à promouvoir les incitations fiscales, parafiscales et d'autre nature, de façon à encourager les opérateurs à abaisser leurs tarifs, notamment en supprimant les droits de douane sur les équipements de télécommunication/TIC pour les fournisseurs d'infrastructures et sur les terminaux et dispositifs destinés aux utilisateurs finals;
- à créer un environnement favorable pour les fournisseurs de services en nuage, en élaborant un ensemble de politiques propres à favoriser l'adoption de protocoles sur la sécurité des réseaux et la confidentialité des données, afin que le nuage devienne pour les acteurs du marché quels qu'ils soient, et les PME en particulier, le principal mécanisme de fourniture de services numériques;
- à concevoir, lorsqu'il est nécessaire de recourir à des centres de données détenus par l'Etat, des stratégies destinées à renforcer ces centres ainsi que les investissements dans des centres de données, de manière à réduire les dépenses publiques tout en améliorant la gestion des ressources du nuage entre entités publiques;
- à définir une politique régissant les marchés publics pour permettre aux organismes publics d'adopter et d'utiliser des services numériques ainsi que les plateformes technologiques sous-jacentes, par exemple le nuage et le large bande mobile;
- à examiner de nouvelles orientations politiques pour chercher à assurer un accès financièrement abordable aux services numériques pour les différents groupes et les diverses communautés cibles, et à mettre en oeuvre des stratégies en matière d'accès universel, indépendamment de la composition démographique et de l'emplacement des utilisateurs;
- à adapter les règles et règlements d'application et à veiller à ce qu'il existe des mécanismes de recours appropriés pour les consommateurs s'agissant des services numériques;
- à promouvoir la création et la généralisation d'outils s'adressant spécifiquement aux consommateurs, pour leur permettre de bénéficier des offres de services qui leur conviennent le mieux, de prévoir les coûts liés à l'utilisation de services de données, de vérifier la qualité de service et la qualité d'expérience et d'en rendre compte, et de prendre connaissance des mécanismes de recours ou d'accéder à un catalogue de dispositifs homologués.

III. Mesures d'incitation de prochaine génération en faveur de services numériques financièrement abordables

Nous estimons qu'il est important que les marchés actuels en évolution rapide, qui se caractérisent par une offre abondante de techniques, de produits et de services numériques innovants, poursuivent leur essor et leur développement.

- Nous réaffirmons en outre qu'une approche en matière de réglementation ouverte et fondée sur la collaboration peut contribuer dans une large mesure à la mise à disposition de services numériques financièrement abordables. Les régulateurs de tous les secteurs dans lesquels des services numériques sont désormais disponibles doivent coopérer de manière proactive, en particulier:
 - en sensibilisant leurs homologues d'autres secteurs à la nécessité de mettre en place des mécanismes concrets de coopération, formelle ou informelle;
 - en encourageant la mise au point de services intersectoriels, tels que le commerce électronique, la cyberfinance ou la cybergouvernance;
- en coopérant avec des établissements universitaires, afin d'étudier et d'anticiper les problèmes de réglementation, et en formulant des politiques générales visant à tirer parti de l'essor des nouvelles technologies dans l'économie et la société numériques;
- en mettant en place des mesures novatrices et innovantes, afin d'encourager l'adoption de services ainsi que la création de contenus et d'applications adaptés aux besoins locaux et de préserver le patrimoine local;
- en encourageant l'acquisition de compétences numériques pour tous, ces compétences étant essentielles pour généraliser l'adoption et assurer l'efficacité d'utilisation des services et applications numériques;
- en faisant largement connaître les avantages qu'offrent les nouvelles technologies dans l'économie et la société numériques.



GSR17

11-14 JULY 2017

NASSAU, BAHAMAS



www.itu.int/GSR17

Union internationale des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse